

Les amis et connaissances de la famille DESREUX-COLOMBIER, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Joséphine COLOMBIER, veuve de M. Gallien, DESREUX-COLOMBIER, à Roubaix, le 17 février 1886, dans sa 73<sup>e</sup> année, administratrice des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de vouloir assister aux funérailles qui auront lieu le mardi 22 février, à 4 heures, en l'église Saint-Sauveur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 23, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'inhumation aura lieu à la maison mortuaire, rue Isaac, cour de l'Hotel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille LORAIN, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LORAIN, décédé à Roubaix, le 17 février 1886, dans sa 73<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de vouloir assister aux funérailles qui auront lieu le mardi 22 février, à 4 heures, en l'église Saint-Etienne, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 23, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'inhumation aura lieu à la maison mortuaire, rue Isaac, cour de l'Hotel-Dieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le jeudi 25 février 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LORAIN, décédé à Roubaix, le 17 février 1886, dans sa 73<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de vouloir assister aux funérailles qui auront lieu le mardi 22 février, à 4 heures, en l'église Saint-Etienne, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 23, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'inhumation aura lieu à la maison mortuaire, rue Isaac, cour de l'Hotel-Dieu.

### LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

M. le baron Hansmann, l'oncle de M. Artaud a donné, à un rédacteur du *Quotidien*, ces curieux renseignements sur son neveu :

Il y a longtemps que j'ai cessé toutes relations avec M. Artaud ; c'est un pauvre garçon mystique un peu illuminé, que j'ai toujours considéré malgré sa très grande intelligence et sa très sérieuse instruction, comme un garçon tout à fait déséquilibré. Son père, M. Artaud, ancien recteur de l'Université de Paris, était un homme supérieur, qui est mort malheureusement trop tôt, par son fils. M. Artaud, mon neveu avait déjà des allures oratoires.

Né catholique, lorsqu'il eut terminé ses études, il imagina de prendre la religion de sa mère, la religion protestante. Il fit son droit, passa ses examens pour le conseil d'Etat, où il fut reçu auditeur. Il s'adonna à cette époque déjà à des études très approfondies sur le moyen âge, puis sa cervelle continuait sa marche, revenant un beau jour sur son changement de religion, il alla trouver S. E. Mgr de Bonnehoche, mon collègue alors au Sénat, et ajura de nouveau sa nouvelle religion pour revenir au catholicisme.

Il avait fait un mariage singulier ; toujours en-vahi par le mysticisme égoïste dont il était la victime, il avait convié avec sa fiancée de ne faire qu'une union mystique, renouvelée de celle de saint Henri.

Il s'entreprit alors de long voyages en Palestine, puis il se rendit à Rome et raconta son fils, particulier au Pape, en lui demandant si, dans de pareilles conditions, l'Eglise pouvait annuler son mariage. Sur réponse affirmative de la curie romaine, il se fit prêtre et, petit à petit, finit par obtenir le titre d'évêque in partibus, avec les fonctions de camérier de sa Sainteté.

Grand fut l'étonnement de ma nièce par alliance quand un lui apprit qu'elle était mariée à un évêque. Il était devenu en même temps, le représentant du patriarcat de Jérusalem à Paris.

Aussi le voit-on tour à tour porter la soutane, les habits bourgeois et s'affubler de noms qu'il avait trouvés dans les papiers de famille. Il y a huit jours, le tribunal civil a prononcé son divorce à la requête de sa femme, se basant sur ce fait que M. Artaud l'avait depuis longtemps abandonnée.

Le tirage au sort a été échu samedi dernier, à Vaillon (Ardèche), par une triste catastrophe.

Selon l'usage, plusieurs conscrits avaient joyeusement été la parade. Vers quatre heures du soir, sans concert ni reproche, avec leurs parents et leurs amis, la route de Sampzon, où ils demeureraient. Arrivés sur les bords de l'Ardèche, grosse par la fonte des neiges, ils voulurent la traverser ; ils détachèrent deux barques de la rive et commencent à ramer.

La première embarcation gagna sans accident le bord opposé ; mais les jeunes gens qui avaient pris place dans la seconde se mirent à faire quelques mouvements désordonnés et la barque chavira. Deux d'entre eux furent renversés, un troisième saisit le bateau et put être secouru à temps. Mais les quatre autres conscrits, après avoir essayé vainement, pendant quelques minutes, de lutter contre le courant, ont succombé. On a retrouvé leurs cadavres le lendemain.

L'assassinat du préfet de l'Eure. — Le *Paris-Capital*, public, sur l'assassinat de M. Barrère, l'article suivant que nous reproduisons sous toutes réserves :

« Nous tenons les révélations suivantes de la bouche même d'un député des départements de l'Ouest, dont le grand caractère et la haute honnêteté nous permettent d'ajouter foi avec aisance à sa parole. Voici ce qu'il nous a appris :

« A l'époque où M. Barrère était avocat au conseil d'Etat, il avait reçu d'un de ses clients, pour lequel il occupait dans un procès pendant, le dépôt d'une somme de quarante mille francs, dont suivant l'usage en pareil cas, il n'avait pas donné reçu.

« Lorsque le plaideur eut à réclamer son dépôt, M. Barrère repoussa toujours évasivement, de façon à retarder, le plus possible, le moment de la restitution. De guerre lasse, le plaideur somma son débiteur d'avoir à s'exécuter complètement. « Mais dans ses réticences, M. Barrère dut confesser avoir disposé de cette somme pour ses besoins personnels et l'avoir en un mot engloutie dans des pertes d'argent.

« Après une scène qu'on peut aisément deviner, le plaideur, qui n'avait aucun moyen légal de se faire restituer son dépôt, menaça M. Barrère de se faire justice lui-même, s'il devait être ruiné par le fait de son mandataire infidèle.

« Il ne faut donc pas chercher ailleurs ni le mobile du crime, ni même le meurtrier. Nous n'avons qu'un mot à ajouter :

« L'explosion d'ambition à ce point de vue, l'absence de définitivement close, si elle n'est déçue.

« Nous croyons savoir également que les correspondances qui s'y rattachaient, figurant au nombre des papiers qui ont été détruits dans le cabinet du préfet, à la première nouvelle de sa mort. On s'explique le reste aisément cette disparition.

« Le comte Xiquena, préfet de Madrid, s'est signalé hier par la découverte d'une bande d'escrocs, dont le but était l'exploitation de la simplicité et de l'amour du lucre d'étrangers auxquels on offrait les moyens de découvrir des trésors enchâssés.

« Les principales victimes de cette bande sont des Français.

« D'après l'inspiration, le préfet a fait arrêter cinq personnes, dont un Portugais et un ancien habitant des Canaries, qui étaient à la tête de la bande.

« Les escrocs avaient à Madrid deux bureaux d'où ils adressaient à des Français des lettres dans lesquelles ils offraient, moyennant une rétribution en espèces ou en marchandises, de leur révéler, en France, des emplacements où étaient cachés des sommes importantes, — notamment une somme de 500,000 francs, enfermée dans une malle qui deviendrait, après conclusion du marché, la légitime possession de l'acquéreur.

« La police a saisi dans les bureaux de ces exploités de quantités considérables de vins de Bordeaux et de Champagne, des objets de parfumerie, des jouets des articles de bijouterie et de quincaillerie, etc., etc., et d'intéressants documents commerciaux d'où ressortent l'esprit inventif et l'ingéniosité des chefs de la bande.

« Le moyen le plus généralement employé par les escrocs pour séduire les négociants français consistait à leur offrir une somme d'un million de francs, destinée, par un comité révolutionnaire, à provoquer une insurrection en Espagne ; le détenteur de cette somme, poursuivi par la police, avait dû s'en débarrasser et la faire caclier par un domestique dans un endroit retiré, et il proposait au négociant de lui dévoiler cet endroit et de lui assurer la propriété du trésor, contre la remise d'une somme d'argent ou l'emprunt de marchandises.

« Le plus souvent, le plan réussissait.

L'accusé (après un instant d'hésitation). Non. D. Pourquoi ? — R. Parce que je vais tenter de nouveaux procès à M. Puy. Mais si nous ne trouvons encore dans les mêmes circonstances et si un rapport de médecin n'empêchait de gagner ma cause, je n'hésiterais pas. (Sensation prolongée.)

D. Vous avez été laissé en observation pendant un an à l'asile des aliénés de Montpellier. Vous croyez-vous fou ? — R. Non ! Pas du tout. Il résulte des dépositions et de l'enquête que la victime de ces fureurs ne mérite aucunement sa haine. Loin d'avoir persécuté son beau-frère, M. Puy a tout fait pour s'arranger avec et le secourir dans son malheur. Quant aux dispositions actuelles de l'accusé, elles ne sont rien moins que rassurantes.

— Si je suis mis en liberté, à dit Bach à plusieurs témoins, je tuerai Puy.

Les médecins aliénés sont divisés sur l'état mental de ce dangereux plaideur. M. le docteur Bocamy conclut à l'irresponsabilité. M. le docteur Jaume, de Montpellier, conclut à la responsabilité, mais limitée. Pour lui, Bach est un homme d'une intelligence bornée, profondément vicieux, n'écouterait que ses desseins pervers et uniquement préoccupé d'assouvir sa haine contre ceux qui le gênent ; mais ce n'est point un monomane.

Après l'audition des témoins, la Cour d'assises se transporte dans la salle des audiences correctionnelles, où la tentative d'assassinat a été commise. Bach reproduit la scène avec un incroyable sang-froid.

Perpignan, 2 février. — Après une éloquente plaidoirie de Me Julia, qui s'est attaché à établir que son client avait subi une lésion de 9,000 francs dans le partage de la succession de ses parents, le jury a rapporté en faveur de Bach, un verdict d'acquiescement.

MM. les jurés des Pyrénées-Orientales sont-ils bien rassurés sur les conséquences de ce verdict ?

### Cour d'Appel de Caen

La Cour d'appel de Caen, par son arrêt en date du 3 décembre 1885, a confirmé le jugement en première instance rendu à la requête de la Compagnie Singer contre M. T. ... et C<sup>o</sup>, marchands de machines à coudre, à Caen, leur faisant défense de faire aucun usage des mots « système Singer » et « Singer perfectionnés ».

La Cour de Caen a jugé que le nom « Singer » appartient en propre à la Compagnie Singer, qui seule a le droit d'en faire usage.

### CONDITION PUBLIQUE DE TOULOUSE.

Mouvement de la laine peignée. — 220 colis laine peignée, 1,082,481 k. 000 ; 300 colis laine file, 171,474 k. 000 ; 200 colis boules, 50,900 k. 000 ; 427 colis de coton, 43,297 k. 000. Total de la laine peignée, 1,254,655 k. 000.

Mouvement des mois de développement de laines peignées. — 12,035 colis de laine peignée, 1,408,802 k. 000 ; 1,233 colis de laine file, 163,312 k. 000 ; 225 colis de boules, 23,332 k. 000. Total de la laine peignée, 1,595,447 k. 000.

Il y a eu, pour 1886, une différence en moins de 248,748 k. 000. Titrage, 312 opérations de décreusage, 56 opérations. Certifié conforme : Le Directeur, STOUVAY.

### DEPECHE TELEGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Revoltes de prisonniers. — D'après une dépêche du *Figaro*, une révolte aurait éclaté parmi les détenus de la colonie agricole de Bulo-Itin-en-mer. La troupe est obligée d'intervenir.

Congrès des mineurs anglais. — Un ministre des mines. — Londres, 3 février. — L'Union nationale des mineurs anglais vient de se réunir à Birmingham ; cette association a réussi à faire élire six de ses membres, sur douze députés ouvriers que compte la nouvelle Chambre des communes.

Le congrès a spécialement étudié les questions relatives à la salubrité des mines, aux mesures préventives de la grison et à la responsabilité en cas d'accidents.

Les délégués ont demandé en outre la création d'un ministère spécial des mines.

Le blocus des côtes égyptiennes de la mer Rouge. — Londres, 3 février. — Une dépêche du Caire annonce qu'en présence de l'affermissement qui se manifeste dans le Soudan l'administration de la marine française a pris des dispositions pour établir le blocus sur les côtes de la mer Rouge afin d'empêcher le passage du matériel de guerre aux insurgés soudanais.

Toute la côte égyptienne de la mer Rouge a été divisée en cinq sections que surveillent les navires de guerre le *Cygnet*, le *Steuwig*, le *Fellon*, le *Dolphin* et le *Wondas*.

### DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Exposition de 1889. — Le projet de l'exposition de 1889 a été arrêté. Il se base sur le concours d'une société garantie dont le capital sera de 40 millions. 20 millions seront fournis par la société, 12 par l'Etat, 8 par la ville de Paris.

Un comité de trois membres sera chargé de surveiller les travaux. Un comité de 200 membres sera chargé de l'exécution et de la surveillance de l'exposition. Les plans seront mis au concours.

Pour cause de Dissolution de Société. — C'est LUNDI qu'aura lieu

### AU BON MARCHÉ

A LILLE  
La Grande Mise en Vente

Blanc, Rideaux, Lingerie  
LIQUIDATION  
DE TOUTES LES MARCHANDISES  
de l'ancienne Société

Aux prix d'inventaire  
Dimanche 7 Février, EXPOSITION  
1217

Croix, Nord, le 21 juin 1885. Ma mère souffrait de maux de tête et n'avait plus d'appétit depuis plusieurs mois, elle remarquait en outre les mêmes symptômes que lorsqu'elle fut atteinte d'un coup de sang, il y a quelques années. Elle prit une boîte de Pilules Serravallo, au bout de 4 à 5 jours, les maux de tête disparurent, l'appétit revint ; lorsqu'elle fut aux deux tiers de la boîte, tous ces symptômes disparurent. Je vous remercie et vous autorise à publier ma lettre. Jules Poppey à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. 1217 d

### COMMERCCE

ENCHERES DE LAINES DE LONDRES  
Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante :  
Londres, 2 février 1886, 6 h. 2 soir.  
8,000 balles d'Australie ont été offertes, 1,200 balles ont été retirées.

Roubaix, Tourcoing, Fournies en ont acheté 1,600 b., Reims 1,000 b., l'Allemagne 800 b.

Les prix se maintiennent.

Nos correspondants particuliers nous transmettent ces avis complémentaires :

Londres, 2 février.  
La vente de ce soir était beaucoup moins importante que le nombre de balles offertes pouvait le faire supposer. Les catalogues (deux surtout) étaient de laines déclassées sans qualité et sans valeur et beaucoup d'un conditionnement épouvantable ; c'était un très mauvais choix de suints et de scoured, de fuis et de croisés ressemblant bien plus à une journée de novembre que de février.

Il y avait néanmoins passablement de marques intéressantes presque exclusivement le négoce de Reims qui, chaque année, en prend la presque totalité soit les Malvern Hills, Werra, Nanfred, Clonagh, Telmon en Queensland. C'est encore Reims qui, ce soir a traité ces marques à des prix, qui, tout en paraissant très bas nominativement, ont bien de la peine à être avantageux au moment de la réalisation des produits peignés blousses.

Des marques moyennes et supérieures du Port-Philippa la fabrique française a pris une bonne part.

Le négoce du Nord continue à favoriser les queues de bergeries et les pièces détachées, les prix en sont sans changement. L'Allemagne est plus calme, l'Alsace également mais l'Amérique et l'Angleterre ont encore des besoins à satisfaire.

MANCHESTER, 1<sup>er</sup> février.  
Marché calme. Les tissus restent fermes mais il y a eu un peu de baisse sur les tissus convenable pour l'orient. Les débouchés pour la consommation et le Continent sont assez satisfaits de pleins prix. La demande pour filés est très restreinte, les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

CHICAGO, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

BOMBAY, 1<sup>er</sup> février.  
Marché faible et pris généralement en faveur des acheteurs. Recettes en 3 jours 17,000 balles.

### TISSUS ET FILÉS

On écrit de Sedan au *Courrier* :  
Les affaires vont toujours aussi mal que possible, on ne voit pas d'acheteurs sur place, si ce n'est quelques confectionneurs de Paris, qui à chaque fin de mois viennent voir à un bouquet de malades. Quelques rassonnements d'articles rasés 1/2 saison et les restes de quelques affaires en drap lisse, comme solide, forment tout le bilan des transactions commerciales.

Mouvement du 16 au 22 Janvier  
PARIS. LAINES. Arrivages 51,546 quint.  
1885 32,715 kil. Expéditions 25,891 k.

Le commerce des filés et tissus anglais  
L'importation en France des laines, fils et tissus anglais, se décompose comme suit pour les deux derniers mois de l'année :

1884 1885  
Laine étrangère ou coloniale 100,242,302 liv. 78,085,749 liv.  
Valeur 3,884,701 l. s. 4,715,714 l. s.

Laine récoltée en Angleterre (laine et cardés) 2,656,800 liv. 3,059,200 liv.  
D'une valeur de 122,213 l. s. 173,386 l. s.

Fils de laine cardés et peignés 2,751,000 liv. 3,176,500 liv.  
Valeur 291,281 l. s. 633,381 l. s.

Produits et étoffes en laine pure et mélangés, 3 cotons pris en étoffes lourdes 17,949,400 y. 16,438,200 y.  
Valeur 2,085,070 l. s. 1,813,940 l. s.

Produits et étoffes légers en laines-peignés (laine) 27,384,400 y. 29,907,200 y.  
Valeur 1,147,291 l. s. 901,141 l. s.

L'importation en Angleterre des produits étrangers et des possessions britanniques s'élève à 9,345,858,000 francs en baisse de 396,506,800 francs. L'exportation des produits de même provenance est à 1,447,588,000 fr. Soit 125,570,000 francs en moins sur 1885.

L'exportation des textiles anglais et de tout ce qui est machines, appareils produits chimiques etc, est également au-dessous de l'année précédente, c'est à-dire qu'à 5,325,782,000 francs elle est en baisse de 450,316,000 francs.

MANCHESTER, 1<sup>er</sup> février.  
Marché calme. Les tissus restent fermes mais il y a eu un peu de baisse sur les tissus convenable pour l'orient. Les débouchés pour la consommation et le Continent sont assez satisfaits de pleins prix. La demande pour filés est très restreinte, les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

CHICAGO, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

NEW-YORK, 2 février.  
Marché calme. Les cotations de vendredi, toutefois, restent généralement maintenues.

Par câble de M. SIGGFRIED GRUNER, vice-président du Coffee-Exchange.  
NEW-YORK, mardi 2 février (Clot.)

NEW-YORK, mardi 2 février (Clot.)  
Mars. 6 55 Juin. 6 55 Oct. 6 55  
Avril. 6 55 Juillet. 6 55 Nov. 6 55  
Mai. 6 55 Août. 6 55 Décembre. 6 55  
Sept. 6 55  
Mars. 6 55

Par câble de M. SIGGFRIED GRUNER et C<sup>o</sup>.  
NEW-YORK, mardi 2 février (Clot.)  
Pélines. 59 11

SAINDOUX  
ANVERS, mercredi 3 février.  
(Dépêche spéciale)  
Marché calme. Forme. 3 février

Disponible 50 1/2  
Février 50 1/2  
Mars 50 1/2  
Avril 50 1/2  
Mai 50 1/2  
Juin 50 1/2  
Juillet 50 1/2  
Août 50 1/2  
Sept. 50 1/2  
Oct. 50 1/2  
Nov. 50 1/2  
Déc. 50 1/2

Par câble de M. SIGGFRIED GRUNER et C<sup>o</sup>.  
NEW-YORK, mardi 2 février (Clot.)  
Mars. 6 55 Juin. 6 55 Oct. 6 55  
Avril. 6 55 Juillet. 6 55 Nov. 6 55  
Mai. 6 55 Août. 6 55 Décembre. 6 55  
Sept. 6 55  
Mars. 6 55

SAINDOUX  
ANVERS, mercredi 3 février.  
(Dépêche spéciale)  
Marché calme. Forme. 3 février

Disponible 50 1/2  
Février 50 1/2  
Mars 50 1/2  
Avril 50 1/2  
Mai 50 1/2  
Juin 50 1/2  
Juillet 50 1/2  
Août 50 1/2  
Sept. 50 1/2  
Oct. 50 1/2  
Nov. 50 1/2  
Déc. 50 1/2

Par câble de M. SIGGFRIED GRUNER et C<sup>o</sup>.  
NEW-YORK, mardi 2 février (Clot.)  
Mars. 6 55 Juin. 6 55 Oct. 6 55  
Avril. 6 55 Juillet. 6 55 Nov. 6 55  
Mai. 6 55 Août. 6 55 Décembre. 6 55  
Sept. 6 55  
Mars. 6 55

SAINDOUX  
ANVERS, mercredi 3 février.  
(Dépêche spéciale)  
Marché calme. Forme. 3 février

Disponible 50 1/2  
Février 50 1/2  
Mars 50 1/2  
Avril 50 1/2  
Mai 50 1/2  
Juin 50 1/2  
Juillet 50 1/2  
Août 50 1/2  
Sept. 50 1/2  
Oct. 50 1/2  
Nov. 50 1/2  
Déc. 50 1/2

Par câble de M. SIGGFRIED GRUNER et C<sup>o</sup>.  
NEW-YORK, mardi 2 février (Clot.)  
Mars. 6 55 Juin. 6 55 Oct. 6 55  
Avril. 6 55 Juillet. 6 55 Nov. 6 55  
Mai. 6 55 Août. 6 55 Décembre. 6 55  
Sept. 6 55  
Mars. 6 55

SAINDOUX  
ANVERS, mercredi 3 février.  
(Dépêche spéciale)  
Marché calme. Forme. 3 février

Disponible 50 1/2  
Février 50 1/2  
Mars 50 1/2  
Avril 50 1/2  
Mai 50 1/2  
Juin 50 1/2  
Juillet 50 1/2  
Août 50 1/2  
Sept. 50 1/2  
Oct. 50 1/2  
Nov. 50 1/2  
Déc. 50 1/2

Par câble de M. SIGGFRIED GRUNER et C<sup>o</sup>.  
NEW-YORK, mardi 2 février (Clot.)